



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL COMMUN DÉPARTEMENTAL
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DÉPARTEMENTAL DES RESSOURCES HUMAINES
SECTION DÉVELOPPEMENT RH
UNITÉ CONCOURS RECRUTEMENT ET FORMATION**

Affaire suivie par : OV
Téléphone : 04.67.61.68.02
Mél : pref-recrutement-rsc-mte@herault.gouv.fr

Montpellier, le 04 octobre 2023

PROCÈS VERBAL

ADMISSIBILITÉ DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'ÉTAT AU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS DE L'HÉRAULT

– SESSION 2023 –

Le préfet de l'Hérault

Le mercredi 04 octobre 2023 s'est réuni le jury compétent pour le recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'État – DDETS – session 2023.

La liste des candidats admissibles a été établie par ordre alphabétique comme suit :

NOM	Prénom
ARROUL	SONIA
CHANTAZ	ISABELLE
DELOGU	JULIETTE
DILLON	ISABELLE
GUERIN	CAMILLE
MESSAOUDI	SARAH
SHUTJ	ANNA

Nombre de candidats admissibles pour la session : **7**.

Pour le préfet et par délégation,
Le président du jury,


Béatrice LICOUR

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.